

L'actu du jour

Le président de la République est malade : pas de panique !

Le jeudi 17 décembre, Emmanuel Macron a été testé positif au Covid-19. Il souffre de toux, de fièvre et de fatigue importante. **1jour1actu** t'explique comment la vie politique s'organise quand le plus important personnage de l'État n'est plus en état d'exercer pleinement ses fonctions.



Jeudi, les télévisions annoncent la nouvelle : le président de la République a été testé positif au Covid-19. (© Magali Cohen/Hans Lucas/AFP).

Les textes de loi ont tout prévu. Si le chef de l'État est modérément malade, alors **il s'isole durant quelques jours**. Et cela d'autant plus en cas de maladie contagieuse. Il continue de travailler mais à un rythme plus modéré, et à distance au moyen du téléphone et de l'ordinateur. **C'est ce qui se passe en ce moment.**

En cas de gravité

Dans le cas où le président n'est plus en état de travailler, c'est le Conseil constitutionnel qui intervient. Ses membres doivent alors décider **s'ils transfèrent les pouvoirs du président de la République au second personnage le plus important : le président du Sénat**. Si le Conseil constitutionnel le décide, c'est lui qui dirige le pays le temps que le président de la République retrouve la santé.

La loi a aussi prévu le cas, le plus dramatique, où un président de la République meurt pendant l'exercice de son mandat. Le président du Sénat

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que le président de la République concentre beaucoup de pouvoirs et entretient de nombreux contacts. S'il est malade, et en plus atteint d'une maladie contagieuse, cela peut avoir de lourdes conséquences.

prend alors la relève, avant qu'une nouvelle élection présidentielle soit organisée dans les 30 jours qui suivent le décès.

Le président sous étroite surveillance

Emmanuel Macron semble, heureusement, assez en forme pour continuer à travailler tout en étant isolé. Son état de santé est bien sûr étroitement surveillé par **le médecin-chef Jean-Christophe Perrochon, et trois autres médecins** qui ont l'habitude de veiller sur lui le reste de l'année 24 heures sur 24.

Un anniversaire en solo

L'État est donc prêt à faire face quand son chef est malade. Ce qui est ennuyeux, c'est que le président a peut-être contaminé d'autres responsables politiques rencontrés ces jours derniers, et qui sont obligés de s'isoler également. En attendant, Emmanuel Macron fêtera son anniversaire, isolé à **La Lanterne, une résidence présidentielle située à Versailles**, à côté de Paris.

Catherine Ganet

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](https://www.1jour1actu.com)